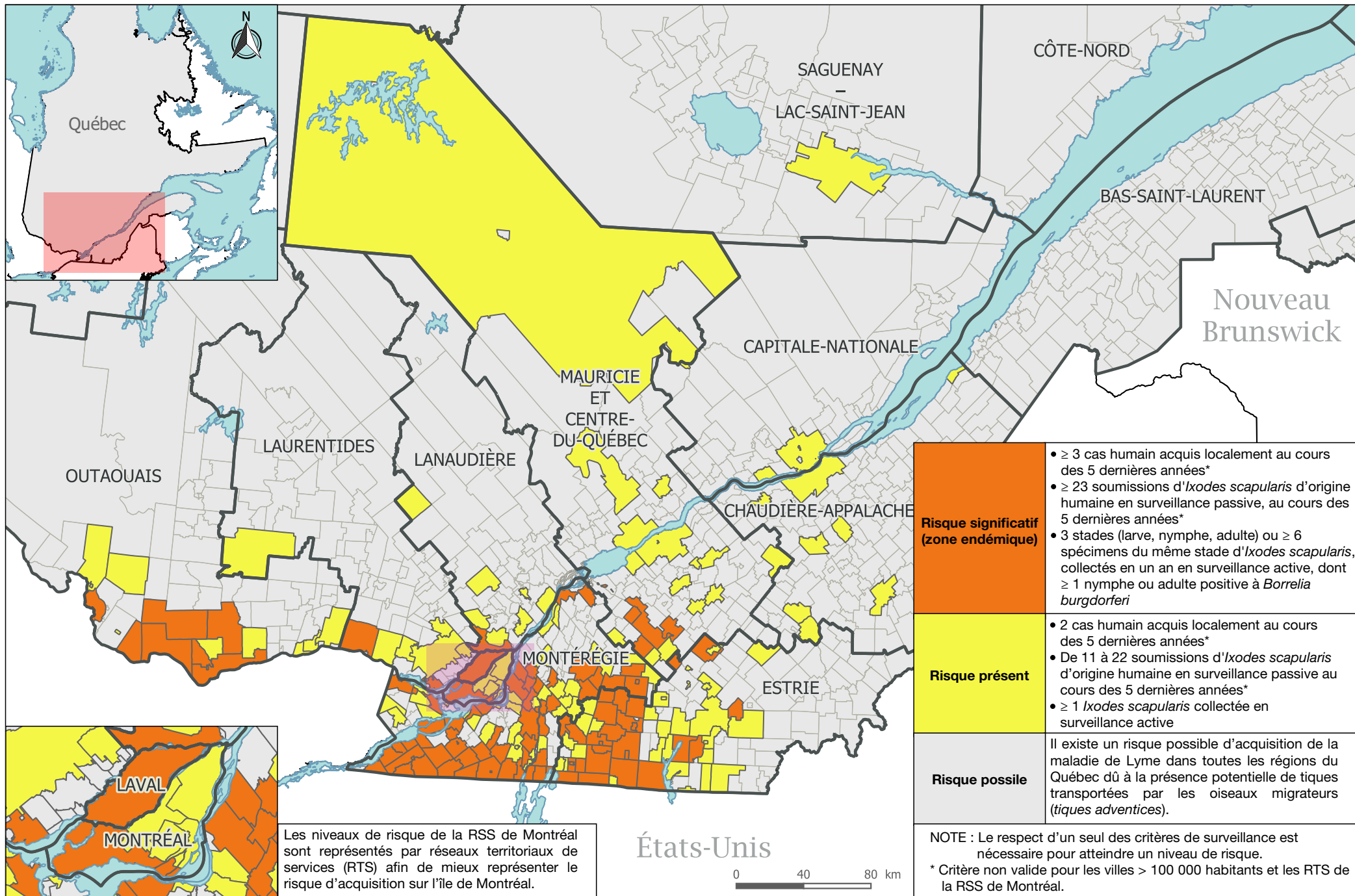


Carte de risque d'acquisition de la maladie de Lyme selon les municipalités du Québec, 2022



Risque significatif (zone endémique)

- ≥ 3 cas humain acquis localement au cours des 5 dernières années*
- ≥ 23 soumissions d'*Ixodes scapularis* d'origine humaine en surveillance passive, au cours des 5 dernières années*
- 3 stades (larve, nymphe, adulte) ou ≥ 6 spécimens du même stade d'*Ixodes scapularis*, collectés en un an en surveillance active, dont ≥ 1 nymphe ou adulte positive à *Borrelia burgdorferi*

Risque présent

- 2 cas humain acquis localement au cours des 5 dernières années*
- De 11 à 22 soumissions d'*Ixodes scapularis* d'origine humaine en surveillance passive au cours des 5 dernières années*
- ≥ 1 *Ixodes scapularis* collectée en surveillance active

Risque possible

Il existe un risque possible d'acquisition de la maladie de Lyme dans toutes les régions du Québec dû à la présence potentielle de tiques transportées par les oiseaux migrateurs (*tiques adventices*).

NOTE : Le respect d'un seul des critères de surveillance est nécessaire pour atteindre un niveau de risque.
 * Critère non valide pour les villes > 100 000 habitants et les RTS de la RSS de Montréal.

Les niveaux de risque de la RSS de Montréal sont représentés par réseaux territoriaux de services (RTS) afin de mieux représenter le risque d'acquisition sur l'île de Montréal.

- Limite des municipalités
- ▭ Limite des régions sociosanitaires
- Hydrographie

NOTE : Les secteurs géographiques visés par la prophylaxie post-exposition (PPE) dépendent d'autres critères que ceux retenus pour définir les niveaux de risque d'acquisition de la maladie de Lyme. Pour plus d'informations, veuillez consulter la carte interactive sur le site internet de l'INSPQ ou la page du ministère de la Santé et des Services sociaux.
Date de mise à jour : Juin 2022